

Maurice de Coulon (1924-2018)

Les forestiers suisses viennent de perdre un éminent collègue qui laisse le souvenir d'une personnalité marquante. Maurice de Coulon, en effet, nous a quitté le 16 janvier 2018, dans sa 94^e année.

Notre cher collègue naît à Saint-Blaise, en 1924. Son enfance et sa jeunesse se passent entre lac et forêt. En 1943, après avoir brillamment obtenu son baccalauréat ès lettres (option latin et grec) au Gymnase de Neuchâtel, rompu très jeune aux arcanes de la philosophie, il décide de son avenir professionnel.

C'est ainsi qu'il prend la route de Zurich afin de viser le diplôme d'ingénieur forestier qu'il décroche en 1948, en même temps que François Borel, son excellent camarade neuchâtelois (François Borel qui, soit dit en passant, va tout soudain fêter son 95^e anniversaire). Maurice de Coulon commence alors sa carrière professionnelle comme assistant auprès du professeur Charles Gonet et le voici, succédant à Ernest Bovet, installé aux Verrières, le 1^{er} juin 1950, comme inspecteur des forêts du 6^e arrondissement. Laissant la place à Fritz Grandjean, au 1^{er} septembre 1952, il prend les rênes des forêts de la Ville de Neuchâtel, succédant ainsi à André Bourquin. Les 1500 hectares des forêts communales constituent pour Maurice de Coulon un champ d'activité particulièrement varié avec les trois grands massifs de Chaumont, des Joux et de Champ-du-Moulin. A côté de cette tâche prenante, il consacre sa thèse de doctorat à l'économie forestière suisse et obtient le titre de dr ès sciences en 1956.

Conscient du rôle que les forestiers se doivent de jouer en faveur de l'amélioration des conditions de vie à la surface de notre planète, Maurice de Coulon commence à trouver son espace de responsabilités trop étroit. Bénéficiant d'un congé de deux ans accordé par son employeur, il s'embarque en effet pour le Liban, un pays dont les ressources forestières, après tant et tant de siècles de négligence, avaient été anéanties. Il conduit alors, sur mandat de la FAO, un vaste projet de reboisement. Une tâche qu'il entreprend avec entrain et compétence. Il donne alors sa démission d'inspecteur des forêts pour se consacrer pleinement, quatre années durant, à la besogne immense commencée au Liban. La place laissée vacante à Neuchâtel sera reprise par son collègue François Borel, en 1964.



Après cette grisante expérience d'aide au développement, à partir du début 1968, il œuvre comme inspecteur fédéral des forêts aux côtés de Walter Bauer, Jean-Paul Graf, Paul Mühle et Paul Nipkow. Et les choses vont en s'accélégrant. En 1969, succédant à Joseph Jungo, le voici directeur de l'inspection fédérale des forêts. C'est une tâche nouvelle, après toutes celles conduites jusqu'ici, qu'il assumera avec fermeté et élégance jusqu'en 1988, tel un timonier sachant tenir la barre. Sa phénoménale érudition, sa vive intelligence, son aptitude à voir loin font de lui un chef respecté et suivi. Il est, au fond, un homme modeste mais sa forte personnalité s'impose d'elle-même. A l'aise dans le terrain comme au bureau, il se sent plus forestier que fonctionnaire. Sa capacité de travail est énorme et il donne le meilleur de lui-même dans des tâches très variées. Maurice de Coulon sert sous les règnes successifs de Hans-Peter Tschudi, Hans Hürlimann, Alfons Egli et Flavio Cotti.

L'inspection fédérale se développe, étend son champ d'activités pour devenir bientôt l'office fédéral des forêts et de la protection du paysage. Maurice de Coulon mène les affaires avec entrain et conviction. Attentif aux contingences du terrain et aux besoins des cantons, il conduit un important travail politique, législatif et réglementaire. En plus de tant et tant d'innovations, c'est lui qui donne l'impulsion au texte qui deviendra la *loi fédérale sur les forêts, du 4 octobre 1991*. Attentif aussi à la fragilité de nos écosystèmes soumis à l'emprise croissante que notre civilisation leur impose, Maurice de Coulon paye de sa personne et contribue à la mise en place d'une véritable législation environnementale. Ajoutons que, de 1972 à 1975, il préside la commission européenne des forêts.

A 64 ans, cédant la place à Heinz Wandeler, il prend sa retraite le 1^{er} octobre 1988, faisant sienne la sage devise : *Le pouvoir est un devoir; servir et disparaître*. Se retirant dans son domaine de La Falaise, d'où le regard, passant par-dessus la forêt riveraine, se perd dans les lointains lacustres neuchâtelois, il médite sur la vanité des entreprises humaines et le perpétuel recommencement des choses...

Au cours de sa fructueuse vie professionnelle, dans les divers rôles assumés, Maurice de Coulon a tenu son rang avec un remarquable sens du devoir qu'il a su faire partager à ses collaborateurs ; il a tenu son rang - avec grande distinction - comme maillon de la longue chaîne transgénérationnelle de celles et ceux qui ont eu et auront pour vocation de servir la sylve. Il fut un éminent représentant de l'*école neuchâteloise de sylviculture*, un adepte convaincu de la forêt pérenne ; un forestier courageux, convaincu et sans cesse disposé à délivrer son message. Juste avant de partir en retraite, de sa plume alerte, il a laissé derrière lui un essai fort bien documenté intitulé : *Un beau paysage, pourquoi est-il beau ?* Un thème splendide pour quelqu'un qui appréhende le paysage avec sensibilité et qui

le considère comme cet endroit miraculeux où le ciel et la terre se touchent. Cet opusculé original précéda de quelques années une floraison littéraire qui allait bientôt s'épanouir sur ce sujet.

Tous celles et ceux qui, sur leur chemin de vie, ont eu le privilège de croiser Maurice de Coulon ou de cheminer à ses côtés, témoignent à ses fils Jacques et Yves, ainsi qu'à ses proches, leur très vive sympathie. Nos pensées émues s'adressent aussi à sa petite-fille Marion Perret de Coulon, chargée de la protection des espaces naturels au sein de notre Service neuchâtelois de la faune, des forêts et de la nature.

Léonard Farron
Ancien ingénieur forestier du canton de Neuchâtel

Février 2018